

M. le Chef du Département Ha.

MC/vo

Berne, le 6 février 1962. F.H.

Note de dossierExportation de matériel de guerre

Je reçois la visite de M. Evéquoz, directeur de la Hispano-Suiza. Je lui donne connaissance des décisions du Conseil fédéral (nos propositions des 16 janvier et 1^{er} février 1962) relatives à l'exportation de matériel de guerre en Indonésie. Je lui explique que les demandes d'exportation présentées pour le matériel à livrer dans le cadre des programmes de fabrication qui ont été autorisés devront encore être soumises au Conseil fédéral qui entend se réserver sa décision finale selon l'évolution de la situation.

M. Evéquoz connaissait notre position puisque je lui avais téléphoné avant la décision du Conseil fédéral du 26 janvier. Il m'explique que l'octroi à la maison Bührle de la totalité de la commande de 230 millions pour l'armée suisse a porté un gros coup à sa maison, d'autant plus que Bührle a catégoriquement refusé à Hispano-Suiza toute participation. Plus que jamais Hispano est obligée de se rabattre sur les commandes de l'étranger. Celle de l'Indonésie est, dans ces circonstances, très importante pour elle. M. Evéquoz espère beaucoup que la situation évoluera de façon favorable et permettra au Conseil fédéral d'autoriser les exportations du matériel en voie de fabrication.

Je dis à M. Evéquoz que le projet d'installer une fabrique de munition en Nigéria nous préoccupe et



- 2 -

que le Chef du Département politique ne voudrait pas voir se créer en Afrique Noire des usines d'armement suisse. M. Evéquoz me dit qu'il s'agit, pour le moment, d'une fabrique de machines-outils qui produira aussi des armes de petit calibre seulement. Aucune décision n'a d'ailleurs encore été prise à ce sujet.

M. Evéquoz, d'une façon générale, fait valoir que si le premier souci de tous les nouveaux Etats est d'avoir une armée dotée d'un certain équipement, c'est parce qu'ils y voient un symbole de leur indépendance. Si nous ne leur fournissons pas ce matériel, ils l'achèteront à l'URSS qui ne demandera qu'à le leur livrer. Or, les nouveaux pays ne tiennent pas du tout à dépendre de l'URSS. Pour M. Evéquoz il ne faudrait pas qu'ils trouvent notre porte fermée lorsqu'ils s'adressent à nous.

M. Evéquoz me dit enfin que sa maison aurait de petites commandes en vue au Liban et en Iraq. Il désire savoir si le Conseil fédéral maintient son embargo total sur les livraisons à destination de ces pays ou s'il peut présenter des demandes de fabrication.

Micheli -